

| |
|---------------------------|
| DATE DE LOCATION : |
| NOM - Prénom : |
| Association : |
| Adresse : |
| Téléphone : |
| Mail : |
| Objet : |

| | |
|---|--|
| Particuliers : | <input type="checkbox"/> De Péaule |
| Association : | <input type="checkbox"/> Location à but lucratif OU <input type="checkbox"/> Location à but non lucratif |
| Entreprise/Organisme Péaulaise : | <input type="checkbox"/> Sans repas OU <input type="checkbox"/> Avec repas |
| Entreprise/Organisme extérieure à Péaule : | <input type="checkbox"/> Sans repas OU <input type="checkbox"/> Avec repas |
| <input type="checkbox"/> Vin d'Honneur | <input type="checkbox"/> Soupe à l'oignon |

Le pétitionnaire s'engage à prendre connaissance de :

le règlement des salles (cf. site internet : www.peaule.fr). En cas de fraude, se conférer au règlement des salles.

Fonctionnement :

8 jours avant la location, le pétitionnaire s'engage à remettre à l'accueil de la Mairie :

- Les chèques de location et caution à l'ordre de « **Recettes diverses Péaule RR** » (montants indiqués ci-dessous),
 - L'attestation d'assurance (risques locatifs et responsabilité civile).
- En contrepartie, l'agent vous renseignera sur les jours et horaires des états des lieux d'entrée (jour de remise de clé). La convention de location sera signée en deux exemplaires.

Aucun document ne sera accepté aux états des lieux.

La salle est disponible le matin du jour de la location sauf accord spécifique des services de la Mairie.

⚠ le chèque de caution sera à récupérer 3 semaines maximum après la manifestation sinon, il sera transmis au Trésor Public pour encaissement.

Cadre à remplir par le locataire

| | |
|-----------------------------|--------------------|
| A Péaule le (date) : | Signature : |
|-----------------------------|--------------------|

Cadre réservé à la Mairie

| | |
|---|--|
| Par : Location :€ <u>Caution : 275 €</u> <u>Caution nettoyage : 200 €</u> <u>Caution nuisances sonores : 1000 €</u> <input type="checkbox"/> chèques de location et caution <input type="checkbox"/> attestation d'assurance | Demandes spécifiques : Tampon : |
|---|--|

**Inventaire du matériel et du mobilier mis à la disposition de l'utilisateur de la salle LA GRANGE
(Maj 03-03-2025)**

Salle : 7 grandes tables (1,83 x 0,76) et 5 tables moyennes (1.52 x 0,76), 60 chaises, 1 tableau blanc, 1 brosse, un extincteur

kitchenette : 1 évier, 1 réfrigérateur, 1 petite poubelle, 1 distributeur savon-liquide, 1 distributeur de papier essuie-mains, 1 éponge, 1 flacon de produit à vaisselle, 1 flacon crème à récurer, 1 miroir.

Sanitaires : 1 distributeur de savon, 1 sèche-main électrique, 1 distributeur de papier toilette, 1 petite poubelle WC blanche, 3 balais, 1 pelle, 1 seau, 2 balais microfibre, 2 serpillères, 1 raclette.

Éléments de sécurité : 3 extincteurs dans la salle et annexes, des robinets d'incendie armés.

Rappel :

- stationnement des véhicules interdit devant les salles
- nombre de place limité à 60 personnes
- utilisation du seul mobilier et matériel en place
- issues de secours dégagées

Appel en cas d'urgence uniquement : 06 84 57 01 18

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la Mairie de Péaule afin de gérer la location de la Salle Polyvalente Grange pour les associations et usagers tout en s'assurant que le locataire s'engage à respecter le règlement intérieur. La base légale du traitement est l'exécution d'un contrat. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les Service Accueil, Administration, et Comptabilité de la mairie de Péaule. Elles seront conservées pour une durée de 10 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à l'adresse suivante : dpd@cdg56.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.